

LES RADIOS COMMUNAUTAIRES : UN GRAND PAS EN AVANT!

Le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes a approuvé la demande de licence soumise par l'Alliance des radios communautaires du Canada (ARC). À la suite de cette décision, l'ARC du Canada pourra mettre en service le premier réseau par satellite des radios communautaires francophones. La mise en ondes de ce réseau est prévue pour l'été 1999.

Le réseau national offrira une programmation continue de 24 heures par jour, composée essentiellement de bulletins d'information et de musique. Des émissions originales seront réalisées à Ottawa et transmises par satellite afin d'être radiodiffusées à l'heure qui convient par les diverses stations à travers le pays. Les radios communautaires auront ainsi accès à une banque d'émissions dans laquelle elles

pourront choisir celles qui intéressent le plus leur auditoire.

Le réseau national desservira 18 radios communautaires francophones; il sera aussi offert aux 24 radios communautaires du Québec.

**Tiré du Bulletin infoaction
Commissariat aux langues officielles
mai 1998**